

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MONTAGNES BELLETTIENNES

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 5 Novembre 1847. No. 16.

LETTRE

DU R. P. JOSET, S. J.

AU CURÉ DE N.-D. DES VICTOIRES A PARIS.

Montagnes Rocheuses, mission S. Ignace, 23 février 1847.

MONSIEUR LE CURÉ,

Il y a quatre ans que, passant à Paris, j'eus le bonheur de célébrer plus d'une fois la Ste. messe à l'autel du Saint et Immaculé Cœur de Marie à N. D. des Victoires, et d'assister à l'office du soir. Membre de l'archiconfrérie depuis plusieurs années, j'éprouvais un vif désir d'ériger des confréries pour la conversion des pécheurs, parmi les Sauvages. Vous êtes la complaisance de me communiquer les pouvoirs de sous-diacre, non seulement pour moi, mais encore pour d'autres, en me chargeant de plusieurs patentes, que vous venez de faire imprimer; j'en laissai une à M. le grand-vicaire de la Nouvelle-Orléans, comme vous m'en aviez manifesté le désir. Une autre au desservant de l'église de S. François Xavier à S. Louis, où une confrérie fut érigée avec un grand succès, ainsi que dans l'église de Carondelet, près de S. Louis. Je pense que les Directeurs de ces deux confréries vous en auront écrit, comme ils me l'avaient promis.

Aux Montagnes, il y a une confrérie dans chaque Eglise, chez les Cœurs d'Alène dans l'église de S. Cœur de Jésus, elle n'a pas encore produit les fruits que nous en attendons. Je recommandais cette confrérie aux prières des serviteurs de Marie: un chef après avoir joué le rôle d'apôtre a fini par jeter la manche pour reprendre le jeu: il a entraîné avec lui une partie de la jeunesse: le reste de la nation ne cesse de prier pour ces aveugles.

Une Ste. Marie, la confrérie n'est pas encore agrégée: mais elle le sera dans peu: toute la nation est chrétienne et ne donne que des sujets de consolation. A S. Ignace la confrérie a été accueillie avec joie par les bons Pères d'Orléans dignes frères des Têtes-Plates, avec lesquels ils rivalisent de ferveur. Ils furent agrégés à l'archiconfrérie en octobre 1845. Depuis lors on remarqua dans ces bons Sauvages un tendre amour pour la Ste. Mère de Dieu. Le R. Père Hœcken, leur missionnaire eût soin d'éclairer leur dévotion: plusieurs s'étaient imaginés que la Mère devait être plus grande que le Fils. Actuellement ils sont bien instruits sur ce point. Quand le missionnaire leur demande: "qui est en avant (meilleur, plus grand, plus puissant) Jésus ou Marie?" Personne ne s'y trompe plus: tous répondent: "Jésus." Ici comme partout ailleurs l'amour de Jésus ne se sépare pas de l'amour de Marie. Ils se confessaient quelques fois: "je n'ai pas prié ma mère; r. a. d. je n'ai pas récité mon chapelet." Quelque part qu'ils se trouvent, ils ne manquent jamais d'ajouter à leurs prières l' Ave Maria pour la conversion des pécheurs.

Mais la belle conquête de Marie, implorée par l'archiconfrérie, est le changement qui s'est opéré à la fin de 1845, dans les dispositions des Chaudières. Indiens qui vivent sur le bord de la Colombie, un peu au-dessous de sa jonction avec la rivière Clarke ou Sainte Marie, près d'une cascade qui leur a valu leur nom français. C'est sur leurs terres que se trouve le fort Colville de la compagnie de la Baie d'Hudson, le plus important après Vancouver, à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Ils vivent de la pêche au saumon: ce qui leur fait aussi passer 10 mois de l'année dans l'oisiveté: c'est à cette cause qu'il faut attribuer la passion du jeu, à laquelle ils étaient presque tous livrés, plus encore que les nations voisines. Je laisserai parler le R. P. Hœcken, qui a été le principal instrument, dont la miséricorde infinie de Dieu s'est servie, pour amener ces pauvres aveugles au bercail de J.-C. Ce père n'en convient pas pourtant, et l'on ne peut se dissimuler que leur conversion instantanée ressemble à tant d'autres conversions obtenues par les prières de l'Archiconfrérie. Marie semble vouloir s'en réserver tout l'honneur.—J'avais prié ce Père de me communiquer les circonstances de ce fait si consolant. Voici comment il s'exprime:

"Les Chaudières sont les premiers peuples à l'Ouest des Montagnes, auxquels l'Evangile fut annoncé par M. M. Blanchet et Demers, lorsqu'ils vinrent du Canada pour se rendre à Vancouver. Ce dernier revint encore les voir plus tard: mais leurs passions et surtout la passion du jeu les rendirent sourds à la voix de la vérité: il y eut peu d'exceptions, et le nombre de ceux qui persévérèrent après le départ du Missionnaire fut bien peu: parmi ces derniers se trouvait le chef Martin Yillemeuk-tôfil. Il s'efforça d'amener ses gens à de meilleures dispositions; mais voyant bientôt que ses avis étaient inutiles, il prit le parti de se faire. Tout ce qu'on pourrait obtenir d'eux, c'était qu'ils fissent baptiser leurs enfants.

"Pendant l'été de 1845, on commença à remarquer quelque changement: un certain nombre dégoutés des querelles, batailles et autres mauvais effets du jeu finirent par y renoncer. Le P. Ravalli, qui y fut envoyé de S. Ignace, baptisa quelques adultes. Le R. P. Desmet craignant que les ministres presbytériens du voisinage ne vissent à s'établir sur leur territoire, crut devoir les prévenir. D'après son conseil, ceux d'entre les Chaudières qui écoutaient les Pères, se bâtinrent une chapelle en bois de 33 pieds sur 20.—Cependant la masse de la nation persévérait dans son endurcissement; et même pendant que le P. Ravalli se trouvait au milieu d'eux, il n'y en avait pas le quart qui se rendit aux prières du matin et du soir.

"Dans le courant d'octobre, le chef Martin vint nous faire une visite à S. Ignace (le P. Ravalli venait d'être envoyé à Ste. Marie.) Le Penroll dans la confrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, lui recommandant de prier beaucoup pour la conversion de ses gens. Il était à peine de retour chez lui, que son fils Antoine prit la résolution d'exposer sa vie pour mettre fin au jeu: il répondit à ceux qui lui représentaient ce qu'il avait à craindre de la violence des joueurs: "Le père a dit que ceux qui meurent pour la prière vont droit au ciel: c'est bon pour moi, si les joueurs ne tuent: j'irai droit au ciel." Il confondait ce que le Missionnaire avait dit du martyre, avec les suites d'un zèle qui pouvait paraître indiscret. Il s'avance hardiment au milieu des joueurs, les

poursuit dans leurs tentes, leur enlève tous les instruments de jeu et les jette dans les flammes. Tous ceux qui connaissent les Chaudières avouent qu'il mettait sa vie dans un grand danger. Dieu ne permit pas que les joueurs se portassent contre lui aux excès que l'on craignait. Il bénit son zèle: car tous renoncèrent au jeu pour embrasser la prière (la religion.) Tous s'appliquèrent avec ardeur à apprendre les prières. A voir le changement opéré en eux, on eût dit des personnes qui s'éveillaient d'un profond sommeil.

"Ce changement fut si subit que les gens du fort Colville le remarquèrent tous. Ils ne savaient d'abord à quoi l'attribuer: ils reconnurent bientôt que c'était l'effet de la religion: ce fut alors que la force de la vérité arracha ces aveux à un protestant, ennemi déclaré des catholiques: "Vous verriez bien autre chose encore si les prêtres étaient toujours parmi eux." Le chef ne tarda pas à revenir, il était au comble de la joie: "tous nos gens sont occupés, me disait-il; ceux qui savent les prières ne cessent de les réciter pour les apprendre à ceux qui ne les savent pas encore: ceux-ci les répètent jour et nuit jusqu'à ce qu'ils les aient mises dans leurs têtes. On ne dort pas: on prie toujours."

"Depuis lors il ne se passait guère de semaine sans que quelques uns vissent me trouver (ils avaient pour cela à faire plus de trente lieues dans la neige): les uns venaient pour avoir des chapeliers, d'autres pour obtenir la solution de quelque doute: tantôt ils voulaient s'assurer s'ils récitaient bien le chapelet, tantôt ils désiraient connaître la prononciation exacte de quelques mots étrangers, qu'on a été obligé d'insérer dans les prières, comme *Jésus, Marie, les anges, les saints* etc.—Un jour Martin se trouvant ici, m'entendit expliquer l'excellence et la nécessité de la confession, mais ne me comprit pas. De retour chez ses gens il leur rapporta, que le Père avait dit aux Pères d'Orléans que tous devaient se confesser tous leurs péchés s'ils voulaient que Dieu leur pardonnât: "vous aussi ajoutez-il, vous devez vous confesser: vous avez été bien mauvais vous avez fait beaucoup de péchés. Dieu ne vous pardonnera pas, si vous ne vous confessez pas." Une réunion générale eut lieu la nuit même. Tous, sans distinction d'âge ni de sexe, firent tour à tour l'histoire de tous les crimes, même secrets, de toute leur vie. A la fin de chaque confession, le chef administrait 10, 20, 30, jusqu'à 50 coups de fouet, suivant l'énormité des fautes confessées. (Le fouet consiste en plusieurs lanières de cuir dont on frappe les épaules du patient, et quoique l'on frappe pardessus la chemise de peau, la douleur est si vive qu'on a vu des indiens tomber en défaillance sous les coups.) Il se trouvait alors parmi les Chaudières des étrangers, qui voulurent aussi faire leur confession et subir la peine. Dès que le chef revint, il m'apprit ce qui s'était passé: et je le tirai de son erreur, en lui disant, que la confession ne regarde que ceux qui sont déjà baptisés, et qu'elle doit toujours se faire en secret au prêtre seul. Bon nombre de Chaudières, se rendirent à St. Ignace pour les fêtes de Noël: ils revinrent encore au commencement du printemps puis, à Pâques. Après les fêtes je les accompagnai chez eux. Beaucoup de jeunes gens étaient venus m'attendre à milles de leur village, et m'accompagnaient comme en triomphe. Combien je bénissais le Seigneur de l'heureux changement que je remarquais en eux. A peine pouvais-je en croire mes yeux. Il me semblait que je n'étais pas au milieu des Chaudières. Je fus au fort faire une visite à M. Qewipl, nouveau commandant: on nous avait fait craindre son zèle anti-catholique. Il avait lui-même entendu combien ses prédécesseurs avaient eu à souffrir de l'humeur inquiète de l'arrogance des Chaudières. Il me dit que les trouvant très-différents de ce qu'on lui avait dit, il n'avait pu s'empêcher de leur manifester son étonnement: nous étions bien mécontents autrefois, lui répondirent-ils: si nous sommes meilleurs aujourd'hui, c'est parce que nous prions et que nous écoutons les Pères. (Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer des égards de M. Lewis. Ces M. ne peuvent pas se dissimuler qu'il est de leur intérêt d'avoir les Indiens, qui en tirent leurs Forts, sont chrétiens: c'est le seul moyen de de n'en avoir rien à craindre.) M. Lewis voulait me retenir au Fort: mais je préférai aller m'établir au milieu du camp des Sauvages, afin de leur donner tout mon temps, d'autant que je ne pouvais rester au milieu d'eux que peu de jours. Ils me proposèrent de me loger dans la chapelle, parce qu'étant plus vaste que leurs loges, ils pourraient s'y réunir en plus grand nombre pour m'écouter. La chapelle est la maison de Dieu, leur dis-je, je me garderai bien d'y faire ma demeure. J'étais bien aise de profiter de cette occasion pour leur inspirer, dès le commencement, du respect pour le lieu saint. Ils eurent bien vite monté une grande loge en nattes, où ils apportèrent aussitôt du saumon et de la gamache, tout ce qu'ils avaient de mieux en sorte provision. J'entremêlais les instructions d'histoires édifiantes: la loge pouvait contenir environ cent personnes: jour et nuit elle était encombrée, tant ils étaient avides de la parole du salut. Les yeux, les oreilles, la bouche, tout était ouvert: on eût dit qu'ils voulaient avaler toutes mes paroles. Combien de parents jours consolent avec usure le pauvre missionnaire de tous les petits sacrifices qu'exige sa vocation. Tous demandaient le baptême, je fis de mon mieux pour les instruire. Je promis de revenir bientôt pour continuer leur instruction, et je me contentai pour cette fois de baptiser les enfants au-dessous de 12 ans. Lors de ma seconde visite, je fus reçu avec le même empressement. Je continuai à les instruire, et je baptisai une centaine d'adultes. Comme je ne pouvais faire que de courtes absences de St. Ignace, je jugeai plus prudent de différer les autres jusqu'à une nouvelle occasion. Ils m'accompagnèrent jusqu'à 10, 20, 30, quelques-uns jusqu'à 30 milles de leur village. Ils ne pouvaient me quitter; on eût dit des enfants qui se séparaient pour longtemps de leur père chéri.

"C'était trop de consolation pour mon pauvre cœur; il y fallait un contrepois. Comme notre bonne Mère m'avait ménagé l'occasion de goûter le triomphe de l'Épiphanie de Jésus, il me fut donné aussi de contempler la fuite en Egypte. Les montagnes qui me séparaient de St. Ignace étaient encore couvertes de neige: j'avais à faire un détour pour me rendre à la mission. Comptant un peu sur la connaissance que j'avais des chemins, j'avais envoyé mon guide en avant; je m'égarai, et je ne m'en aperçus que le soir. J'étais sur le chemin des *Spocanes*: heureusement je tombai sur un camp des gens de Colville, qui se rendaient à leur poste chez les Têtes-Plates. Ils furent pleins d'attention pour moi. Le lendemain je partis de bonne heure: je n'avais plus à craindre de m'égarer. Avec

une bonne monture, il n'eût pas été difficile de me rendre à St. Ignace: mais mon mulet n'était pas si pressé d'arriver. J'eus beau le fouetter, il s'obstina à me promener très-lentement à travers les forêts et les prairies jusqu'au soir. Bon gré mal gré, il fallut bien songer à camper. Je cherchai un endroit propice: je réussis à trouver un endroit où il n'y avait plus de neige, un peu d'herbe pour mon compagnon et beaucoup de mousse pour moi. (La mousse dont parle ici le R. P. Hœcken est la mousse noire qui croît sur les pins: les anglais l'appellent *Spanish beard*, barbe espagnole; elle ressemble assez bien à une longue barbe: les indiens la mêlent à leur gamache pour étendre leurs provisions dans les temps de famine, ils la mangent pure: mais je n'ai jamais entendu dire qu'ils la mangent sans la soumettre à une très forte cuisson.)

Après avoir dessillé ma bête, je lui attachai les pieds avec ma ceinture, afin de pouvoir la rattraper, je fis du feu, pris un peu de repos, puis dinai et soupai avec de la mousse crue; elle ne me parut pas mauvaise. Avant qu'il fit tout-à-fait noir j'essayai d'attraper mon mulet; mais il ne se souciait pas de se laisser prendre. Je fis d'inutiles efforts, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue, je vins me coucher près de mon feu, rêvant aux moyens à prendre pour continuer ma route le lendemain. Je n'avais point de couverture; aussi ne pus-je fermer l'œil de toute la nuit.

An point du jour, j'essayai encore de saisir ma bête. En se sauvant, elle cassa ma ceinture: alors je cessai de faire d'inutiles efforts. J'attachai ma selle à un arbre près du chemin, et me mis en route à jeun: car quoi que j'eusse de la mousse en abondance, je n'avais pas assez d'appétit pour être pressé d'en faire mon déjeuner. Dans les bois la neige était dure; ce qui rendait la marche difficile. Je marchai de mon mieux et arrivai vers midi à la Baie de Sucey: de temps en temps je m'assais pour prendre un peu de repos. J'étais au bout de mes forces, lorsque je rencontrai un chasseur; je l'engageai sans peine à m'accompagner jusqu'à sa loge. Il me présenta de la mousse cuite avec de la gamache. J'en fis mon déjeuner et mon dîner; puis mon hôte me reconduisit en canot jusqu'à St. Ignace, où j'arrivai avant la nuit, heureux d'en être quitte à si bon marché."

"Quelques jours après j'eus de nouveau la consolation de voir arriver des Chaudières. Jamais ils ne viennent ici sans s'arrêter dans la chapelle après les prières pour considérer les quelques images éblouissantes qui s'y trouvent, surtout les SS. Cœurs de Jésus et de Marie. Ceux qui les voient pour la première fois demandent des explications. Certaines images, comme celles du chemin de la croix, font une très-grande impression sur eux. Le Chef m'a raconté qu'après les avoir vues pour la première fois, il en parla à un de ses gens, pêcheur invétéré, qui avait toujours résisté à la grâce: le rite du Chef le fit pleurer à chaudes larmes. Il s'est converti sincèrement, et s'est montré depuis fervent chrétien."

"A la fin de mai, presque tous les Chaudières se rendirent ici pour arracher la gamache, c'est une espèce de petit oignon qu'ils font cuire et sécher entre des pierres rougies au feu. Ils en font de grandes provisions: c'est comme le pain quotidien de tous les Indiens de ces contrées. La gamache coûte bien chère aux femmes Sauvages. Avant l'arrivée des Missionnaires, plusieurs causaient la mort de leurs fruits par des travaux excessifs. C'est en partie aux travaux très pénibles des femmes, qu'il faut attribuer le petit nombre des enfants qu'on rencontre parmi les Indiens. Grâce à la piété des Associés de l'œuvre pour la propagation de la foi, dans peu d'années nous espérons que tous les indiens des Montagnes Rocheuses auront du pain et du lait en abondance, et jouiront de tous ces avantages qu'on rencontre dans une ferme sagement dirigée; ce qui avec les mariages chrétiens, contribuera pas peu à multiplier rapidement le nombre de nos chers néophytes."

Leur intention était, en se rapprochant ainsi du Missionnaire, de s'instruire de plus en plus, et d'être à même de se confesser souvent. Vous connaissez, mon révérend père, l'attrait que le sacrement de pénitence a pour les sauvages. Je crois que sous ce rapport, les Chaudières tiennent le premier rang. Plus d'une fois ceux qui n'étaient encore que cathéchumènes, vinrent me prier d'entendre leurs confessions. Il m'est même arrivé d'en confesser un, que je croyais avoir été baptisé par le P. Ravalli. Il est mort quelques jours après. Je ne doute pas que le Seigneur n'ait agréé le sacrifice de sa bonne volonté et ne lui ait fait miséricorde. Le cœur humain est parvenu le même. L'homme qui s'est rendu coupable de quelques grandes fautes, sent toujours le besoin de déposer le poids du remord dans le cœur d'un ami, d'un frère, d'un homme qui ait sa confiance.

une bonne monture, il n'eût pas été difficile de me rendre à St. Ignace: mais mon mulet n'était pas si pressé d'arriver. J'eus beau le fouetter, il s'obstina à me promener très-lentement à travers les forêts et les prairies jusqu'au soir. Bon gré mal gré, il fallut bien songer à camper. Je cherchai un endroit propice: je réussis à trouver un endroit où il n'y avait plus de neige, un peu d'herbe pour mon compagnon et beaucoup de mousse pour moi. (La mousse dont parle ici le R. P. Hœcken est la mousse noire qui croît sur les pins: les anglais l'appellent *Spanish beard*, barbe espagnole; elle ressemble assez bien à une longue barbe: les indiens la mêlent à leur gamache pour étendre leurs provisions dans les temps de famine, ils la mangent pure: mais je n'ai jamais entendu dire qu'ils la mangent sans la soumettre à une très forte cuisson.)

Après avoir dessillé ma bête, je lui attachai les pieds avec ma ceinture, afin de pouvoir la rattraper, je fis du feu, pris un peu de repos, puis dinai et soupai avec de la mousse crue; elle ne me parut pas mauvaise. Avant qu'il fit tout-à-fait noir j'essayai d'attraper mon mulet; mais il ne se souciait pas de se laisser prendre. Je fis d'inutiles efforts, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue, je vins me coucher près de mon feu, rêvant aux moyens à prendre pour continuer ma route le lendemain. Je n'avais point de couverture; aussi ne pus-je fermer l'œil de toute la nuit.

An point du jour, j'essayai encore de saisir ma bête. En se sauvant, elle cassa ma ceinture: alors je cessai de faire d'inutiles efforts. J'attachai ma selle à un arbre près du chemin, et me mis en route à jeun: car quoi que j'eusse de la mousse en abondance, je n'avais pas assez d'appétit pour être pressé d'en faire mon déjeuner. Dans les bois la neige était dure; ce qui rendait la marche difficile. Je marchai de mon mieux et arrivai vers midi à la Baie de Sucey: de temps en temps je m'assais pour prendre un peu de repos. J'étais au bout de mes forces, lorsque je rencontrai un chasseur; je l'engageai sans peine à m'accompagner jusqu'à sa loge. Il me présenta de la mousse cuite avec de la gamache. J'en fis mon déjeuner et mon dîner; puis mon hôte me reconduisit en canot jusqu'à St. Ignace, où j'arrivai avant la nuit, heureux d'en être quitte à si bon marché."

"Quelques jours après j'eus de nouveau la consolation de voir arriver des Chaudières. Jamais ils ne viennent ici sans s'arrêter dans la chapelle après les prières pour considérer les quelques images éblouissantes qui s'y trouvent, surtout les SS. Cœurs de Jésus et de Marie. Ceux qui les voient pour la première fois demandent des explications. Certaines images, comme celles du chemin de la croix, font une très-grande impression sur eux. Le Chef m'a raconté qu'après les avoir vues pour la première fois, il en parla à un de ses gens, pêcheur invétéré, qui avait toujours résisté à la grâce: le rite du Chef le fit pleurer à chaudes larmes. Il s'est converti sincèrement, et s'est montré depuis fervent chrétien."

"A la fin de mai, presque tous les Chaudières se rendirent ici pour arracher la gamache, c'est une espèce de petit oignon qu'ils font cuire et sécher entre des pierres rougies au feu. Ils en font de grandes provisions: c'est comme le pain quotidien de tous les Indiens de ces contrées. La gamache coûte bien chère aux femmes Sauvages. Avant l'arrivée des Missionnaires, plusieurs causaient la mort de leurs fruits par des travaux excessifs. C'est en partie aux travaux très pénibles des femmes, qu'il faut attribuer le petit nombre des enfants qu'on rencontre parmi les Indiens. Grâce à la piété des Associés de l'œuvre pour la propagation de la foi, dans peu d'années nous espérons que tous les indiens des Montagnes Rocheuses auront du pain et du lait en abondance, et jouiront de tous ces avantages qu'on rencontre dans une ferme sagement dirigée; ce qui avec les mariages chrétiens, contribuera pas peu à multiplier rapidement le nombre de nos chers néophytes."

Leur intention était, en se rapprochant ainsi du Missionnaire, de s'instruire de plus en plus, et d'être à même de se confesser souvent. Vous connaissez, mon révérend père, l'attrait que le sacrement de pénitence a pour les sauvages. Je crois que sous ce rapport, les Chaudières tiennent le premier rang. Plus d'une fois ceux qui n'étaient encore que cathéchumènes, vinrent me prier d'entendre leurs confessions. Il m'est même arrivé d'en confesser un, que je croyais avoir été baptisé par le P. Ravalli. Il est mort quelques jours après. Je ne doute pas que le Seigneur n'ait agréé le sacrifice de sa bonne volonté et ne lui ait fait miséricorde. Le cœur humain est parvenu le même. L'homme qui s'est rendu coupable de quelques grandes fautes, sent toujours le besoin de déposer le poids du remord dans le cœur d'un ami, d'un frère, d'un homme qui ait sa confiance.

"A la fin de mai, presque tous les Chaudières se rendirent ici pour arracher la gamache, c'est une espèce de petit oignon qu'ils font cuire et sécher entre des pierres rougies au feu. Ils en font de grandes provisions: c'est comme le pain quotidien de tous les Indiens de ces contrées. La gamache coûte bien chère aux femmes Sauvages. Avant l'arrivée des Missionnaires, plusieurs causaient la mort de leurs fruits par des travaux excessifs. C'est en partie aux travaux très pénibles des femmes, qu'il faut attribuer le petit nombre des enfants qu'on rencontre parmi les Indiens. Grâce à la piété des Associés de l'œuvre pour la propagation de la foi, dans peu d'années nous espérons que tous les indiens des Montagnes Rocheuses auront du pain et du lait en abondance, et jouiront de tous ces avantages qu'on rencontre dans une ferme sagement dirigée; ce qui avec les mariages chrétiens, contribuera pas peu à multiplier rapidement le nombre de nos chers néophytes."

Leur intention était, en se rapprochant ainsi du Missionnaire, de s'instruire de plus en plus, et d'être à même de se confesser souvent. Vous connaissez, mon révérend père, l'attrait que le sacrement de pénitence a pour les sauvages. Je crois que sous ce rapport, les Chaudières tiennent le premier rang. Plus d'une fois ceux qui n'étaient encore que cathéchumènes, vinrent me prier d'entendre leurs confessions. Il m'est même arrivé d'en confesser un, que je croyais avoir été baptisé par le P. Ravalli. Il est mort quelques jours après. Je ne doute pas que le Seigneur n'ait agréé le sacrifice de sa bonne volonté et ne lui ait fait miséricorde. Le cœur humain est parvenu le même. L'homme qui s'est rendu coupable de quelques grandes fautes, sent toujours le besoin de déposer le poids du remord dans le cœur d'un ami, d'un frère, d'un homme qui ait sa confiance.

Leur intention était, en se rapprochant ainsi du Missionnaire, de s'instruire de plus en plus, et d'être à même de se confesser souvent. Vous connaissez, mon révérend père, l'attrait que le sacrement de pénitence a pour les sauvages. Je crois que sous ce rapport, les Chaudières tiennent le premier rang. Plus d'une fois ceux qui n'étaient encore que cathéchumènes, vinrent me prier d'entendre leurs confessions. Il m'est même arrivé d'en confesser un, que je croyais avoir été baptisé par le P. Ravalli. Il est mort quelques jours après. Je ne doute pas que le Seigneur n'ait agréé le sacrifice de sa bonne volonté et ne lui ait fait miséricorde. Le cœur humain est parvenu le même. L'homme qui s'est rendu coupable de quelques grandes fautes, sent toujours le besoin de déposer le poids du remord dans le cœur d'un ami, d'un frère, d'un homme qui ait sa confiance.

toujours dans leurs heureuses dispositions. Cette persévérance est encore pour moi une grande raison de plus pour attribuer leur conversion à Marie. Prions donc cette bonne mère de continuer à protéger son œuvre et à nous assister puissamment dans toutes nos entreprises pour la gloire de son divin fils.

Je suis etc.

P. HOCKEN S. J.

J'ajouterai au récit du R. P. Hocken un trait que je tiens du R. P. De Smet. Ce dernier revenant le printemps dernier d'une mission chez les Pieds Noirs, rencontra un officier anglais, qui s'était fait accompagner pendant quelques temps par des indiens Chaudières pour porter ses bagages. Il n'y avait que peu de jours qu'il les avait congédiés. "Jamais, dit-il, je n'ai été plus édifié. Je n'oublierai jamais ces bons Sauvages. Au milieu des plus grandes fatigues, ils n'ont jamais manqué, quelque épuisés qu'ils fussent de réciter avec un grand recueillement leurs prières du matin et du soir. Une chose pourtant m'a paru singulière, ajouta l'officier; c'est de leur voir faire le signe de la croix chaque fois qu'ils veulent fumer." Le R. P. De Smet répondit qu'on ne leur avait pas dit de le faire; mais qu'en leur racontant comment les premiers chrétiens commençaient les principales actions par le signe de la croix, on avait ajouté que c'était très bien de les imiter, fumer est un des principales actions des Indiens.

Voilà, M. le curé, ce que la reconnaissance m'a fait un devoir de vous communiquer pour votre consolation, la gloire de Dieu et l'honneur de Marie, sa très sainte Mère. Je demanderai, s'il vous plaît, des prières à l'archiconfrérie pour la persévérance des Têtes-Plates, des Pends d'Oreilles et des Chaudières, ainsi que pour la conversion de tous les Indiens que nous sommes appelés à évangéliser.

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

M. le Curé,
Votre très-humble Serviteur,
P. JOSET, S. J.

FRÉDÉRIC SOULIÉ.

Voici quelques détails sur la vie de l'auteur des *Mémoires du Diable*, donnés par lui-même à M. Lemott, fondateur du *Biographe*, qui les lui avait demandés il y a quelques années:

"Je suis né à Foix (Ariège), le 23 décembre 1800. Ma naissance rendit ma mère infirme. Elle quitta sa ville natale quelques jours après ma naissance, et bien que je sois retourné souvent dans mon département, et à quelques lieues de Foix, je ne l'ai jamais vue. Je demeurai avec ma mère dans la ville de Mirepoix jusqu'à l'âge de quatre ans. Mon père était employé dans les finances et sujet à changer de résidence. Il me prit avec lui en 1804. En 1808, je le suivis à Nantes, où je commençai mes études. En 1813, il fut envoyé à Poitiers, où je fis ma rhétorique. Mon premier pas dans ce que je puis appeler la carrière des lettres, me fit quitter le collège. On nous avait donné une espèce de table à composer. Je m'avisai de la faire en vers français. Mon professeur, qui était un séminariste de vingt-cinq ans, trouva cela si surprenant qu'il me chassa de la classe disant que j'avais l'impudence de présenter comme de moi, des vers que j'avais assurément volés dans quelque *Mirceur*. Je fus mécontent de mon père qui savait que, dès l'âge de douze ans, je rimais à l'insu de tout le monde. Il se rendit auprès de mon professeur, qui ne lui répondit pas autre chose que ceci: "qu'il était impossible qu'un écolier fit des vers français. — Mais, lui dit mon père, vous exigez bien que cet écolier fasse des vers latins? — Oh! ceci est différent, reprit le professeur, je lui enseigne comment cela se fait, et puis il a le *Gradus ad Parnassum*." Je note cette anecdote, non point pour ce qu'elle a d'intéressant, mais pour la réponse du professeur. Mon père me fit quitter le collège et se chargea de me faire faire ma philosophie. Il avait été lui-même, à vingt ans, professeur à l'université de Toulouse, qu'il quitta pour se faire soldat en 1792. Il s'était retiré, avec le grade d'adjudant-général, par suite d'une maladie contractée dans les reconnaissances qu'il avait faites sur les Alpes pour l'expédition d'Italie. Je reviens à moi. Quelque temps après ma sortie du collège, mon père fut accusé de bonapartisme et destitué. Il vint à Paris, et y fut accompagné. J'y achevai mes études. J'y fis mon droit assez médiocrement, mais avec assez de turbulence pour être expulsé de l'école, pour avoir signé des pétitions libérales et pris une part active à la révolte contre le doyen, qui me fit expédier, ainsi que mes camarades à l'école de Rennes, où nous achevâmes notre droit, comme des forçats sous la surveillance de la police. On m'avait signalé comme carbonara. Je profitai de mon exil pour établir une correspondance entre les ventes de Paris et celle de Rennes. Mon droit fini, je rejoignis mon père à Laval où il avait repris son emploi. J'enrai dans ces bureaux et bientôt après dans l'administration; j'y demeurai jusqu'en 1824, époque à laquelle mon père fut mis à la retraite pour avoir mal voté aux élections. Un mot sur mon père, monsieur. Le voilà deux fois destitué, est-ce à dire que ce fut un homme incapable et turbulent? Quoiqu'on puisse suspecter ma réponse de partialité, je puis le dire, parce que cela est une chose irréconciliable pour tous ceux qui le connaissent, mon père était l'administrateur le plus distingué de sa partie (les contributions); se travailla lui-même valant l'approbation de l'empereur, et peut-être s'en souvenait-il trop, voilà tout. Il regretait un temps ou, caché dans le fond d'une province, il avait, sans appui, sans protection, sans sollicitation, obtenu un rapide avancement dû à la supériorité seule de ses travaux. Vous me pardonnerez la digression. Je quittai l'administration quand mon père en fut exclu, et revins avec lui à Paris. J'avais occupé mes loisirs de province, à faire quelques vers; je les publiai sous le titre d'*Amours Françaises*. Ce petit volume passa assez inaperçu, si ce n'est dans quelques salons où survivait encore le mode des lectures à apparat. Je m'y liai avec presque tous les hommes qui étaient ou qui sont devenus quelque chose en littérature. Casimir Delavigne m'encouragea avec une grâce parfaite, et je devins l'ami de Du-mas lorsque'il n'avait encore pour toute supériorité que la beauté de son écriture. Mon succès n'avait pas été assez

écitant pour montrer la carrière des lettres comme un avenir assuré. Je devins directeur d'une entreprise de menuiserie mécanique. Ce fut pendant que j'étais fabricant de parquets et de fenêtres que je fis *Roméo et Juliette*. Nous étions en 1827. Cet ouvrage fut reçu à l'unanimité au Théâtre-Français. Mais on décida, sans la connaître, de lui préférer une tragédie que M. Arnauld lui promettait sur le même sujet. Sa tragédie finie, elle fut peu accueillie. Alors on se tourna vers une traduction de Shakespeare, par M. Emile Deschamps. J'appris tout cela pas hasard. Je portai ma pièce à l'Odéon. J'eus mille peines à obtenir une lecture. Je dus cette faveur à Janin, qui était déjà une autorité et qui faisait trembler les directeurs dans ses feuilletons du *Figaro*. Je fus reçu, joué, applaudi. Je me fis décidément homme de lettres. A partir de là, voici toute ma vie littéraire. Je donnai *Christine* à l'Odéon, drame en cinq actes et en vers, tombé d'une façon éclatante. J'avais fait cet ouvrage avec amour, je fus désolé, désolé surtout de l'abandon des journalistes qui après nous avoir poussés, nous autres jeunes gens, dans une voie d'affranchissement, désertèrent la cause à son premier essai. *Christine* n'en est pas moins ce que j'ai fait de mieux. Je quittai le théâtre, je m'attachai aux journaux. Je fis le *Mercur*. Je fus du *Figaro*. Pendant l'année 1830, je fis jouer une petite pièce en deux actes, ayant pour titre : *Une Nuit du Duc de Montfort*; elle me rapporta plus d'argent que mes deux tragédies, toute médiocre qu'elle fut. La révolution de 1830 arriva. J'y pris part, je me battis. Je suis décoré de juillet, ce qui ne prouve rien, mais enfin je me suis battu. Je travaillais à cette époque à la *Mode* et au *Voleur*, avec Balzac et Sue. Malgré mon peu de succès au théâtre, je tantai encore une fois la chance. Je fis une pièce en cinq actes et en prose, de moitié avec M. Cavé. Elle s'appelait *Nobles et Bourgeois*. Nous tombâmes encore. Je me résignai à abandonner le théâtre, malgré les encouragements de mes amis qui disaient trouver dans un excès de force dramatique la cause de mes échecs. Je continuai ma collaboration à presque tous les recueils qui ont paru, soit en vers soit en prose. Enfin je rentrai au théâtre par la *Famille de Lusigny*, qui obtint un succès honorable. Puis je fis *Clotilde*, qui fut très-critiquée et beaucoup jouée. J'ai fait encore, *Aventure sous Charles IX*, très-critiquée et passablement applaudie. A l'époque où je donnais *Clotilde*, je publiai les *Deux Cadavres*. On a fait de ce livre non meilleur titre à l'estime, quelle qu'elle soit, qu'on a de moi. Bientôt après je recueillis, sous le titre du *Port de Creteil*, des contes et nouvelles tant inédits que déjà publiés. Depuis encore j'ai fait imprimer le *Vicomte de Béziers*. Et votre article ne sera pas imprimé que deux volumes auront paru sous le titre : le *Magnétiseur*. En somme, depuis que j'ai commencé à écrire, j'ai fait jouer neuf pièces (j'ai oublié de parler plus haut de *l'Homme à la Blouse* et du *Roi de Sicile*) dont quatre en cinq actes et trois en trois actes. Quatre de ces pièces sont restées au répertoire du Théâtre-Français. J'ai publié neuf volumes dont six de romans historiques, deux de contes et un de poésies. Enfin je ne sache pas de recueil où je n'aie travaillé. Dans les *Cent-et-Un*, *Paris Moderne*, *l'Europe littéraire*, la *Mode*, la *Revue de Paris*, le *Musée des Familles* le *Journal des Enfants*, etc., etc. Voilà tout, ou à peu près, et voilà peut-être beaucoup trop; faites-en ce qu'il vous plaira.

"Voici mon nom exactement :
"ALZCHIOR-FRÉDÉRIC SOULIE."

ALGERIE.

Le *Moniteur algérien* du 15 septembre contient les lignes suivantes, relativement aux mouvements d'Abd-el-Kader dans le Maroc :

L'oscillation dont nous avons parlé, au sujet des nouvelles du Maroc, continue à se faire sentir. Heureusement, les détails favorables qui nous arrivent aujourd'hui sont beaucoup mieux certifiés que les bruits inquiétants de la semaine dernière. Ils ont été recueillis d'une manière tout-à-fait identique, à Nemours, à Lille-Maghris, à Tlemcen, à Oran, et de la bouche même de plusieurs témoins oculaires.

Les Makhams et les Beni-Amer, internés près de Fez, et auxquels Abd-el-Kader venait de donner la main en se portant sur Taza, ont été complètement détruits à quelques lieues de la capitale du Maroc. Des cavaliers du magkzen impérial étant venus les sommer de s'arrêter dans leur marche, ils avaient passé outre en annonçant l'intention de s'ouvrir un passage de vive force. Cependant, afin d'éviter l'attaque probable des goums d'Abd-el-Rhoman, ils firent un détour vers le sud, et s'engagèrent dans une pénétration de montagnes qui pouvait les conduire vers Abd-el-Kader. Mais les cavaliers du magkzen accoururent sur leurs traces, et persuadèrent aux Kabyles de cette contrée, ordinairement soumise à l'empereur, de faire justice d'une population tout à la fois étrangère et rebelle. L'instinct du pillage eût suffi, d'ailleurs, pour entraîner les montagnards à cette exécution.

Quoi qu'il en soit, nos malheureux tribus émigrées furent assaillies de toutes parts, détruites après combat, repoussées, et, selon les rapports qui nous arrivent, presque entièrement anéanties. Des fuyards, parvenus jusqu'à Nemours, ont peint ce désastre sous les plus horribles couleurs.

A part le sentiment de compassion qui murmure en faveur des victimes, on doit considérer cet événement comme un des plus heureux qui aient survenu au Maroc dans l'intérêt de la tranquillité de l'Algérie. Non-seulement Abd-el-Kader éprouve un grand échec matériel et moral, qui recule de bien loin l'époque propice à des desseins ambitieux contre Mulep-Abd-el-Rhoman, mais nos tribus algériennes seront à jamais dégoûtées par ce terrible exemple de toute tentative d'émigration.

On lit dans une lettre de Méhilla, publiée par le *Heraldo* du 15 septembre, quelques détails qui paraissent relatifs au même échec, subi par Abd-el-Kader. Les voici :

Abd-el-Kader s'est décidé à aller à Fer, à la rencontre de l'empereur du Maroc, voyant que celui-ci ne s'avancait pas, et engagé d'ailleurs à cette démarche par les lettres que lui avaient remises ses agents, lui marquant que tout était disposé en sa faveur. Mais, aux environs de Fez, Abd-el-Kader fut surpris par des forces plus nombreuses que les siennes commandées par le fils de l'empereur, et une affaire sanglante s'engagea dans laquelle périt le colonel Agar, qui accompagnait les onze Français rachetés par l'intervention du gouverneur Benito. Abd-el-Kader fut obligé de se retirer dans les environs de Méhilla pour faire prendre du repos à ses troupes, et pour châtier les habitants de Marure et Benisidél, qui, lorsqu'ils surent que l'empereur l'avait repoussé, se réunirent, lui enlevèrent 200 chevaux chargés d'orge et maltraitèrent des femmes qui étaient sous la sauvegarde de quelques soldats qui furent égorgés. Malgré cela, Abd-el-Kader se dispose à marcher de nouveau sur Fez.—Le 1er septembre, une filouque anglaise, ayant à bord un lord et un interprète arabe, se présenta sur ce point. Leur dessein, comme ils le déclarèrent au gouverneur par intérim, était de remettre un pli à Abd-el-Kader, et de se mettre en relation avec lui ; ils

offraient 40 piastres au Maure qui porterait la réponse ; il paraît que le gouverneur n'y consentit point, et leur défendit l'entrée de la plage ; mais comme cette filouque est restée à l'ancre, et que son capitaine a déclaré qu'il ne mettrait pas à la voile jusqu'au 20, et peut-être plus tard, et qu'il allait se plaindre à son ambassadeur à son consul du procédé du gouverneur, on dit que celui-ci a demandé des instructions.

SUISSE.

"Aux séances de la diète ont momentanément succédé les débats de notre grand conseil, qui est tout à la fois le corps législatif et le pouvoir exécutif du canton.

"Dans la seconde séance, l'assemblée a eu à s'occuper d'une question qui se rattache directement aux arrêtés de la Diète, relatifs au Sounderhund. Il s'agissait de l'allocation d'un crédit extraordinaire d'environ 150,000 francs de France demandé par le directeur des affaires militaires, avec l'approbation du conseil-d'Etat, pour compléter la mise en activité du contingent de la réserve militaire. Quant aux troupes d'élites, elles ne laissent rien à désirer ; dans vingt-quatre heures, 20,000 hommes bien exercés et bien équipés peuvent être mis sous les armes dans les cantons.

"M. Ochsenhien, qui, outre sa double de qualité président du conseil d'Etat et de la Diète, est en outre président du conseil-d'Etat de Berne, a, dans deux discours remarquables, justifié la demande du gouvernement, en faisant ressortir la nécessité où l'on sera avant peu de recourir aux moyens coercitifs pour faire exécuter l'arrêt de dissolution.

"M. Stampfli, Weingart et Lboner ont énergiquement secondé M. Ochsenhien, et la discussion s'est terminée par voie du crédit demandé, à la presque unanimité (120 voix sur 106 votants)."

ITALIE.

Le bruit s'est répandu que les revoltés de Cosenza avaient formé un conseil qui avait déclaré le roi déchu de son trône. Immédiatement après avoir reçu cette nouvelle, le roi avait envoyé 6,000 hommes à Cosenza. On écrit de la Sicile que le fameux Fabrici, un des principaux chefs de l'ancien parti révolutionnaire, a annoncé qu'il se rendrait dans quelques jours dans l'île. M. Rossi s'est plaint au cardinal Ferretti de ce que, dans les protestations publiées contre l'Autriche, certains articles secrets avaient été mentionnés ; ce qui n'aurait pas dû avoir lieu dans une publication officielle. Le cardinal a répondu que ce genre de diplomatie était inconnu à Rome, et qu'on ne s'étudiait même pas à ce qu'on ne connaissait que la justice et la vérité qui appartiennent à tous le monde. M. Rossi n'a rien répondu.

—Nous en empruntons au *Nouveliste* de Marseille les correspondances suivantes d'Italie :

"Messine, 6 septembre.

"L'insurrection de la Sicile prend tous les jours des développements. Malgré l'insuccès de leurs attaques contre la citadelle de Messine, les revoltés n'en tiennent pas moins la campagne et attaquent journellement les fortifications extérieures. Ces tentatives, qui paraissent inutiles au premier abord, ont cependant pour effet de neutraliser l'action du gouvernement dans l'intérieur en ce que les faibles détachements de troupes royales qui occupent les petits villages agissent sans concert et sont par conséquent dans l'impuissance d'obtenir des résultats sérieux.

"Au moment où je vous écris, j'apprends que la population de Meanzo a pris part au mouvement et s'est emparée du château-fort ; elle s'est mise aujourd'hui en communication avec les insurgés de Messine, qui est distante de leur ville d'environ dix à douze lieues.

"Les insurgés paraissent agir avec plus d'ensemble et de circonspection, et montrent partout la plus grande confiance dans la cause de la liberté. Les couleurs italiennes, unies à l'aigle de Sicile, flottent sur une infinité de bourgs.

"On assure, mais ce bruit n'est point encore confirmé, que Castrogiovanni, place forte de l'intérieur, est aussi en pleine insurrection."

Naples, 11 septembre.

"Le système de compression pèse plus que jamais sur notre population attérée. Les arrestations continuent ; l'inquiétude est partout ; les citoyens les plus recommandables ne sont pas à l'abri des exactions d'un ministre insensé. Parmi les personnes arrêtées, on cite M. M. Pavocat Poerio, Trinchera, rédacteurs de la *Revue napolitaine*, et Ayla, ex-officier d'artillerie.

"Malgré les efforts du gouvernement pour ne point laisser parvenir les nouvelles des Calabres, on sait cependant, d'une manière positive que l'insurrection gagnée la Pouille et les Abruzzes, et on assure que Teramo, chef-lieu de l'Abruzzi-Ultérieure, vient d'arborer le drapeau de l'insurrection."

EXTRAIT DU JOURNAL DE QUÉBEC.

A une assemblée des habitants francs-tenanciers des comtés de l'Islet, Kamouraska et Rimouski, tenue à la Rivière du Loup, le onzième jour du courant, aux fins d'établir une société d'assurance mutuelle contre le feu dans les dits comtés ; après avoir terminé les affaires concernant la dite assurance, les résolutions suivantes furent lues et adoptées unanimement par l'assemblée.

1o. Que cette assemblée saisit cette occasion pour exprimer sa satisfaction de la démarche qu'a prise la ville de Québec, en organisant le Comité de la Réforme et du Progrès, afin de veiller aux intérêts du pays en général et du district de Québec en particulier.

2o. Que cette assemblée accorde son entière approbation à la marche indépendante suivie par les membres de l'Opposition dans leurs efforts constants à rétablir le gouvernement responsable en cette province en étant le pouvoir des mains d'hommes dont la carrière politique n'a été jusqu'à présent un continuel mépris des droits du peuple et un pillage éhonté de ses deniers.

3o. Que le résultat des débats de la dernière session du Parlement Provincial prouve évidemment que le cabinet actuel a perdu la confiance du peuple et celle même de ses propres amis, et que le pays n'a plus qu'un fantôme d'administration.

4o. Que tout en répudiant tout système de gouvernement basé sur des différences d'origine, cette assemblée croit cependant devoir exprimer son mécontentement de voir exclus du pouvoir des hommes possédant l'intégrité et les talents requis pour la gestion de nos affaires, aujourd'hui entre des mains inhabiles.

5o. Que c'est avec douleur que cette assemblée voit parmi les oppresseurs de nos libertés, des noms qui autrefois faisaient la gloire et l'espoir du pays.

6o. Que cette assemblée entrevoit déjà dans la conduite prudente de notre gouvernement, de meilleurs jours, et nourrit l'espoir qu'il voudra bien appeler au pouvoir des hommes d'intégrité et de talents propres à s'attacher la confiance du pays.

(Signé) LOUIS BERTRAND,
Président.
J. B. POULIOT,
Secrétaire.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer Français, Philadelphie, relâché à Halifax pour prendre du charbon. Nous avons quelques nouvelles par un vaisseau à voiles le *Zurick*, arrivé Samedi.

En Italie, l'Autriche avait réuni une armée de 600 000 hommes entre Ferrare et Plaisance. Le Prince de Canino a été arrêté le 23 septembre à Rome par ordre du gouvernement. En Calabre, les réformistes ont battu encore une fois les troupes royales.

En Espagne, les affaires paraissent s'arranger un peu. En Suisse, la guerre civile est imminente. et au Maroc, Abd-el Kader a livré un grand combat contre les troupes impériales.

Le steamer Anglais n'est pas encore arrivé.

MEXIQUE.

Le *Courrier des Etats-Unis* contenait ces jours derniers un excellent article à propos des affaires du Mexique, ne pouvant le donner en son entier, nous en faisons l'extrait suivant :

NOUVEL ET GRAVE ASPECT DE LA GUERRE DU MEXIQUE.

"La politique du prochain congrès sera toute passive ; il évitera de prendre aucune initiative qui puisse compromettre sa popularité, et la seule vengeance des whigs sera de laisser sur les épaules du Président le fardeau qu'il y a placé de lui-même, en lui laissant le soin de se débarrasser comme il pourra. Ce sera là toute leur opposition.

"S'ils sont ainsi laissés à leur propre cours ou à la direction présidentielle, les événements aboutiront, inévitablement, à l'évacuation ou l'annexion du Mexique tout entier, et le parti qui prendra le cabinet n'est pas douteux, il est arrêté d'avance. Sa réalisation rencontrera de la part de la nationalité mexicaine des obstacles les plus insurmontables peut-être, mais la résistance du faible fait l'acharnement du fort, et les sacrifices passés appellent les sacrifices futurs. C'est ainsi qu'une guerre commencée comme une promenade militaire est destinée peut être à finir par l'extinction d'un grand empire ou l'épuisement de ses vainqueurs. Mais quelque soit le dénouement de cette lutte entre deux nationalités transplantées de l'ancien continent dans le nouveau, la proportion soudaine qu'elle paraît vouloir acquérir doit appeler sur elle plus que jamais l'attention des puissances qui représentent les peuples des deux mondes au grand congrès de la civilisation. La disparition complète d'une de ces puissances serait un de ces faits généraux qui intéresseraient la communauté sociale, et dont par conséquent il serait utile de peser l'avance les conséquences au double point de vue de la politique et de l'humanité.

"Nous n'entendons point par là conseiller à l'Europe une intervention de haute main. Elle ne pourrait être que malheureuse. L'Europe a donné sa démission des affaires américaines le jour où elle a laissé les Etats-Unis absorber le Texas et revendiquer hautement les Californies ; et l'Europe a bien fait. Elle n'est plus de taille à abaisser son épée entre la confédération américaine et ces irrésistibles destinées ; mais il reste à l'Europe le droit de représentation et de conseil, et elle devrait user énergiquement de ce droit auprès du Mexique, puisqu'il est vrai qu'il a le plus à perdre dans le procès actuel, qu'il y joue son existence et son avenir. Il y a des cas d'intérêt où l'intérêt général force un propriétaire à sacrifier une partie de ses propriétés pour sauver l'autre et celle de ses voisins. Le Mexique est dans une de ces situations, et les puissances qui ont intérêt à sa conservation doivent, l'heure en est venue, le contraindre à faire la part du feu. Le Mexique et les Etats-Unis béniraient également l'Europe de cette violence éclairée et bienveillante qui sauverait l'un des dangers de sa faiblesse, l'autre des périls de sa puissance."

L'Orléanais du 15 s'exprime ainsi sur le même sujet :

"Notre opinion est que le Mexique nous fait une guerre comme l'Espagne, comme la Russie en ont fait une à la "Grande Armée", sous les ordres de Napoléon. Si vous poursuiviez le gouvernement de la République jusqu'à Queretaro, demain il faudrait aller traquer plus loin encore, jusqu'à ce qu'enfin notre armée se trouve sur les bords de l'Océan Pacifique, loin de toute voie de communication et de retraite, exposé aux intempéries, aux maladies, aux privations d'un pays quelle ne connaît point. Nous avons peut-être aussi trop découvert nos plaies nous-mêmes : une portion de la presse Américaine a pris à tâche de blâmer la guerre que nous faisons au Mexique, de la traiter d'impopulaire, d'illégal, d'injuste, comment voulez-vous que le Mexique ne s'appuie pas sur notre propre opinion pour s'en servir contre nous ?

"Nous avons exagéré même les sacrifices que cette guerre coûte à notre pays, et ceux qu'elle doit lui coûter encore. Comment voulez-vous que le Mexique ne se berce pas de la vaine espérance de nous épuiser, de nous fatiguer à la fin ?

"La manière dont il agit, la longanimité dont il use, le genre de résistance qu'il oppose, tout concourt à nous expliquer ce qu'il veut, ce qu'il prétend.

"C'est à nous à ne pas nous laisser prendre au piège et à opposer la vigueur, la sagesse, la prudence à l'astuce, à la dissimulation, à la lâcheté."

Ces articles étaient composés, lorsque nous avons reçu la nouvelle que Puebla a été prise par Santa Anna qui a livré un ou plusieurs assauts à la citadelle défendue par le Col. Childs qui a su la défendre en brave ; Santa Anna a été abandonné par une partie des siens et a dû se retirer.— Le Congrès Mexicain siège à Queretaro, et l'on dit qu'il penche

vers le parti de la paix. Cependant on ajoute qu'Herrera vient de se former une petite armée de 10000 hommes.—D'un autre côté, les Américains se réunissent au nombre de 4 à 5000 hommes. Vera-Cruz, on ne savait quelle était leur destination.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE N. 2.

CONTÉ DU LAC DES DEUX MONTAGNES.

Nous trouvons dans la feuille de la *Minerve* du 28 octobre les remarques suivantes qui lui ont été communiquées à propos de l'Exhibition d'Agriculture :

"La grande exhibition de la société d'agriculture N.2. comté des Deux-Montagnes a eu lieu, cette année, le 29 septembre, à la Côte St. Vincent de St. Benoit, chez le sieur Joseph Portier qui fournissait pour encourager les agriculteurs de sa localité un vaste et bel enclos. Plusieurs étrangers présents à cette imposante solennité agricole, à la quelle assistaient pas moins de 4500 personnes, ont certifié que cette exposition égalait et surpassait même, quant au nombre et à la qualité des objets exposés à l'admiration du public, celles de plusieurs autres comtés qui ne font qu'une seule société d'agriculture. Décidément les Canadiens prennent goût et se donnent de l'émulation pour améliorer la culture de leurs champs et le soin de leurs animaux, comme le leur a observé le président de la société, dans un discours au dîner de la société, qui a été donné dans la maison de M. Fortier, dont lui et sa dame ont fait les honneurs avec grâce. Il a observé de plus, que la plus parfaite union à toujours régné entre les Bretons et les Canadiens qui se réunissent comme une seule famille pour opérer le bien général. M. le vice-président, le Dr. Dumouchel a fait la même observation à l'occasion de la partie du labour qui a eu lieu chez M. Andrew Bryn, de St. Eustache qui a traité par un excellent dîner les juges et les compétiteurs.

"Le même jour, à la demande de M. Paquin président, le comité vota une somme convenable pour ouvrir à St. Eustache d'abord, et ensuite aux autres paroisses, qui le demanderont, une chambre de lecture dans la maison d'école modèle du village, en faveur de tous les cultivateurs de la localité, et cela gratuitement. M. Paquin promet en même temps de jeter immédiatement les fondemens d'une bibliothèque paroissiale de bons livres, surtout d'agriculture.

"La grande société d'agriculture de Montréal trouvera donc de la sympathie et une place convenable pour les traités et journaux d'agriculture qu'elle publiera. Mais quelle se persuade bien, qu'un traité élémentaire comme celui de M. Perrault corrigé et augmenté devrait être imprimé immédiatement, et donné à bon marché pour en remplir les écoles ainsi que du Manuel de l'empereur, ouvrages corrélatifs, indispensables nécessaires, si l'on veut opérer des réformes. Un journal d'agriculture ne sera pas, on le sait déjà. Des pamphlets n'auront pas plus de circulation que les journaux, encore moins qu'on imprime dans un petit volume ad hoc. La commission d'écoles de St. Eustache en prendra de suite, plusieurs centaines d'exemplaires et les autres en feront autant, sans doute. Il faut de la théorie, si l'on veut avoir une bonne pratique ; c'est la marche de la nature.

"Si le P. Chénier et le clergé prêchaient cette double croisade de l'agriculture et de la tempérance, quelle masse de bien ne produiraient-ils pas ! Et alors que de couronnes civiques et religieuses, ne mériteraient-ils pas ? Quelles sympathies, quelle reconnaissance leur seraient acquises de la part des amis du pays ?

Ces remarques accompagnent une longue liste de prix distribués à cette occasion. Le manque d'espace nous empêche de la publier, mais ne nous empêche pas de remarquer avec la plus grande satisfaction combien sont nombreux les objets pour lesquels on a accordé des récompenses. On peut en juger facilement, par les sommes données en cette circonstance ; ces sommes font un total de \$21 15 0. Ce sont ici des faits qui nous est bien agréable d'enregistrer, car ils prouvent de plus en plus combien notre population fait d'efforts pour sortir de l'état d'infériorité où elle se trouve. Mais ce qui ne nous fait pas un plaisir moins grand c'est de voir les notables dans les différentes localités faire tout en leur pouvoir pour propager le goût de l'éducation et surtout de l'éducation agricole. C'est quelque chose qui nous présume la fin du règne des hommes que nous avons appelés "d'infâmes spéculateurs de la vie des citoyens," c'est quelque chose qui nous fait jeter des regards de confiance sur les temps qui viennent ; car ils nous apportent sans aucun doute un avenir de prospérité et de bonheur ! Ce qui contribue encore beaucoup à nous rendre aussi confiants, ce sont les plans ingénieux que l'on propose et que l'on met en pratique dans plusieurs localités et notamment dans la paroisse de St. Eustache. Comme on doit l'avoir observé plus haut, ce n'est rien moins qu'une chambre de lecture que l'on veut ouvrir dans cette paroisse, en faveur de tous ses habitants. Cette heureuse idée n'est pas une idée neuve, mais au moins elle a cela de neuf que c'est une des premières paroisses dans le pays, pour ne pas dire la seule, qui ait songé à la mettre en pratique. Nous souhaitons donc réussite pleine et entière aux citoyens zélés de St. Eustache dans leur nouvelle entreprise, espérant qu'ils rencontreront les sympathies générales, et ce qui doit en être la suite, un appui matériel sur lequel ils doivent compter. Nous souhaitons de plus que les agriculteurs comprennent bien toute l'utilité de cette chambre de lecture ; ils doivent aussitôt qu'elle sera établie s'y rendre en foule, et ne pas faire comme l'on fait quelquefois, refuser de se servir d'une bonne chose, parce qu'elle est nouvelle. Ce ne sont plus aujourd'hui les temps des petits systèmes ; il faut suivre les procédés les plus nouveaux et les plus convenables, et ne pas s'occuper d'ouï les nois viennent. Autrement, si nous voulons continuer à suivre les anciennes méthodes, et ne pas adopter les améliorations du jour, nous nous laisserons dévancer, nous nous laisserons asservir et l'on dira de nous : "Ce ne sont que des Routiniers !" Donnons une meilleure idée de notre bon sens et de notre intelligence ; ne prétions pas ainsi le flanc à nos ennemis ; instruisons-nous coûte que coûte, et puis nous pouvons être certains que la prospérité et le bonheur seront les suites de nos constants efforts.

Nous avons reçu trop tard pour notre dernière feuille les *Constitution et Règlements de la Société Mercantile d'Economie*, pour la copie desquels nous offrons nos remerciements à M. J. B. E. Dorion. Cette société, comme on le verra par le Prospectus que nous donnons plus bas, a pour but "d'encourager les commis-marchands Canadiens à économiser leur salaire et à mettre à profit leurs épargnes." Tel en est le but principal. Nous ne pouvons qu'unir notre voix à celle des membres actuels de cette jeune société pour dire à tous les jeunes commis-marchands Canadiens de se joindre à leurs confrères et de se former en société. Pour cela, qu'ils ne manquent pas d'observer que l'union dans toutes les branches de la société est une chose de première nécessité. Qu'ils ne manquent pas de se souvenir de ce que leur dit un journal, il n'y a pas bien des mois : "Ce qu'un ne peut pas faire, dix le feront." D'ailleurs on se quitte déjà, il n'y rien de tel que l'union ; c'est un moyen puissant de se

faire rendre justice lorsqu'il y a lieu, d'extérioriser de grandes choses et de se perfectionner dans sa branche. De plus, c'est par la fréquentation que l'on vient à se connaître; c'est par la fréquentation que l'on parvient à s'entendre; c'est par la fréquentation enfin que l'on vient à se transmettre ses idées, et à en voir le bon ou le mauvais côté. Nous aurions beaucoup désiré nous étendre davantage sur ce sujet, mais l'espace et le temps nous manquent. Dans un prochain numéro, nous publierons la Constitution de la Société, à laquelle nous souhaitons toute la prospérité possible, et dont voici le prospectus qui donne une idée juste de l'utilité de cette association :

PROSPECTUS.

SOCIÉTÉ MERCANTILE D'ECONOMIE.

BUREAU DE DIRECTION :

- A. MOUSSEAU, Président.
A. L. LACROIX, Vice-Président.
J. B. E. DORION, Secrétaire.
A. ROY, Trésorier.
CHAS. BOURDON, B. GIROUX.
L. BEAUCHAMP, P. Z. MAGNAN.
J. R. SINCENNES, J. R. GIROUX.

La société a pour but d'encourager les commis-marchands canadiens à économiser leurs salaires, à placer favorablement leurs épargnes et à faire tous leurs efforts pour répandre les connaissances mercantiles parmi la classe de jeunes gens engagés dans le commerce.

Pour atteindre ce but, les associés s'obligent à faire des versements égaux et mensuels de £1 chaque pendant trois années consécutives de sorte que le nombre de parts qui est limité à cent formera alors un capital de £3,600. La société fera profiter les versements à mesure qu'ils entreront et ce autant que possible d'ici à cinq ans, temps pour lequel la société est formée et il sera décidé alors si elle continuera ses travaux soit en fondant un établissement quelconque ou en toute autre manière.

Depuis que la vapeur et le fil électrique ont franchi les distances qui séparent les villes des campagnes, les bourgs des villages, il n'est plus permis d'après les idées du libéralisme de travailler pour une localité, pour une ville exclusivement, et pour cette raison la société admettra des actionnaires de toutes les parties du Canada pourvu qu'ils aient les qualités requises par la troisième clause de sa constitution.

L'utilité d'une telle société ne peut être mise en doute si on envisage d'abord sous un point de vue matériel. Premièrement, elle ne peut qu'être profitable aux associés en ce qu'elle leur fait épargner une somme qu'ils auraient peut-être dépensée à peu de chose; secondement, si on calcule les intérêts que l'industrie canadienne a à payer en proportion de ses profits, on se convaincra facilement et plus que jamais de cette vérité que dans quatre-vingt-dix cas sur cent, pour faire de l'argent il faut en avoir. Troisièmement, cette société en peu d'années leur sera une protection efficace pour s'établir; protection qu'ils chercheront peut-être en vain ailleurs dans des temps comme ceux-ci où le commerce est si précaire.

Sous un point de vue intellectuel pourra-t-on soutenir que la classe mercantile n'a pas besoin d'instruction? Disputera-t-on le besoin, l'utilité, la nécessité et l'urgence de l'éducation? non, certainement!

Si de là on passe à un plus haut point de vue; au point de vue national, elle ne peut que resserrer ce lien d'union, qu'il est si désirable de voir régner entre des confrères; cette noble émulation, ces idées d'entreprises et de progrès qui vont toujours grandissant parmi la jeune classe mercantile, favoriser et répandre les connaissances nécessaires pour former des hommes pratiques capables de prendre part aux affaires et de lutter avec leurs compétiteurs.

Avec des avantages semblables à ceux-ci s'en trouvera-t-il qui resteront en arrière? Que tous ceux qui le peuvent y prennent part. Qu'ils se persuadent bien de ces vérités "qu'en éparpillant on apprend à concevoir l'importance d'économiser, qu'en économisant on prend le goût du travail, qu'en travaillant on s'acquiert une aisance honorable et que ce n'est qu'à cette condition de travailler, de travailler toujours, que l'on est sobre, honnête, rangé dans ses affaires, vrai patriote et bon citoyen."

Le premier versement mensuel se fera le 1er octobre prochain :

Pour toute autre information sur l'établissement, etc, s'adresser (si c'est par la poste, affranchir) au secrétaire ou au président.

J. B. E. DORION, Secrétaire.

Montréal, 22 sept. 1847.

L'AVENIR.

Nous avons reçu hier le "Prospectus du second Volume de l'avenir, Journal Publié dans les Intérêts de la Jeunesse." Comme ce Prospectus est bien long et que nous n'avons guère d'espace dans notre feuille, nous nous bornerons à en donner l'extrait suivant :

"Pour notre part, nous nous efforcrons toujours, par nos extraits et par nos écrits, de fournir à nos lecteurs une lecture saine et instructive. Nous leur offrirons tour à tour de la littérature, résumant l'intérêt à la morale; des extraits d'écrits sur l'éducation, sur le commerce, sur l'industrie, sur les sciences et sur les arts. Nous éviterons dans nos écrits et dans nos discussions toutes les personnalités qui dépendent trop souvent des journaux et le font tomber dans le mépris; nous aurons toujours présent à la pensée ce précepte salutaire "qui veut être respecté des hommes doit les respecter." Ne nous permettant point de dire des personnalités, nous ne permettrons point non plus que nos correspondants s'en disent les uns les autres. Nous admettrons dans nos colonnes une sage critique des hommes et des choses, mais jamais une critique injurieuse, envieuse ou jalouse.

"Nous ne serons point étrangers à la politique générale ou locale. Mais tout en tenant nos lecteurs au courant des discussions intéressantes et en y prenant part quelques fois, nous nous abstenons d'entrer dans toutes ces querelles qui ne font que semer la zizanie et la discorde parmi les hommes d'un même parti et devaient travailler dans un même but.

"L'avenir paraîtra tous les samedis dans l'après-midi, sur une feuille de quatre pages de la grandeur du présent

prospectus, sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

"Le prix d'abonnement est de dix cholins par année payables par semestre d'avance. On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

"Le journal sera rédigé par un comité de collaborateurs. Les communications etc., doivent être adressées au directeur de la société, affranchies et munies d'une signature responsable."

Le Comité des Collaborateurs fait un appel pressant à la Jeunesse Canadienne pour l'engager à patroniser l'avenir. C'est un Journal pour la Jeunesse, on s'attend alors qu'il sera soutenu par la jeunesse; mais non seulement par les souscriptions, mais encore par les productions littéraires.

"Aidez, dit le Prospectus, aidez à la Société de l'avenir, vous tous jeunes écrivains Canadiens, en lui envoyant vos écrits et vos essais, fruit de vos études et de votre persévérance dans le travail; tout en vous perfectionnant dans l'art d'écrire et dans vos études, vous vous créez une belle renommée qui ne nuit jamais dans n'importe quelle profession l'on suit; vous répandez au milieu de vos confrères un esprit d'émulation, dont vous profiterez les premiers en cherchant à occuper le premier rang des écrivains de votre âge; vous aurez le mérite d'instruire ceux qui le sont moins que vous; et vous forcez les ennemis de notre langue, de nos droits et de nos institutions, à reconnaître que, s'ils ont été souvent terrassés par les athlètes politiques du jour, ils le seront plus souvent encore par ceux qui les remplaceront."

Nous le répétons avec les Directeurs de l'avenir, "vous tous jeunes gens, aidez à la Société de l'avenir!" Souvenez-vous que vos destinées sont entre vos mains; souvenez-vous que vous pouvez les faire belles et grandes, mais aussi que vous pouvez les faire les plus malheureuses possibles; souvenez-vous que l'avenir vous appartient, qu'il doit être ce que vous voudrez bien le faire, et que si vous négligez le moindre du monde de répondre à l'appel que vous fait une Société de Jeunes Gens zélés et studieux, vos enfants un jour auraient droit de vous reprocher leurs malheurs! Trop longtemps la jeunesse canadienne est demeurée sans centre d'action, nous dirions même quasi sans énergie. Aujourd'hui c'est bien autre chose; on met à sa disposition le puissant levier de la Presse; malheur à elle si elle se ferme les yeux, se bouche les oreilles, et demeure inactive. Car nous le répétons; ses destinées sont à elle. son avenir est entre ses mains; elle peut le faire ce qu'elle veut. Quelle choisisse entre les deux partis qui s'offrent à elle: si elle agit, elle existe; si elle n'agit pas, elle cesse d'exister. Ainsi l'action, pour elle, c'est la vie, l'inaction c'est la mort! Peut-elle donc balancer?

Comme notre correspondance particulière de Québec ne nous est parvenue que bien tard hier, il nous est absolument impossible de la publier dans la feuille de ce jour. Nous nous contentons pour aujourd'hui d'en extraire les nouvelles destinées évidemment à paraître dans cette feuille, demandant pour le reste du délai jusqu'à mardi :

"Les affaires à Québec languissent par l'effet de la gêne monétaire qui est générale. Il a circulé jusqu'à ces derniers jours des bruits vagues de faillites qui paraissent avoir porté atteinte au crédit de quelques maisons, jusques là très-solides.

"Dimanche matin, on a retiré de l'eau, au Palais, le cadavre d'un enfant paraissant âgé de cinq à six mois; il avait une profonde incision au poignet gauche. On suppose qu'il s'est ainsi blessé en tombant sur les pierres du haut d'un quai d'où une main incurvée l'aurait précipité. L'auteur de cet attentat n'a pas été découvert.

"Un ouvrier du faubourg St. Roch battu si cruellement sa femme, un soir de la semaine dernière, qu'il la laissa dans la rue pour morte. Des personnes accourues trop tard au secours de cette malheureuse lui firent donner des soins qui ne la sauveront pas de la mort, puisque les médecins en désespèrent. Cet acte de brutalité révoltante est dû à l'ivresse habituelle de celui qui n'a pas craint de s'en déshonorer. C'est au milieu d'une société où de pareils résultats de l'ivrognerie ne sont pas rares, que le chef d'un grand-jury se donne le trouble de dire dans son adresse que "pas un crime n'est venu à la connaissance du grand-jury, REPLÉTANT BEAUCOUP DE DISCRÉDIT SUR LES AUBERGES AUTORISÉES!" C'est un M. James Reynar qui a dit cela pour notre bonne ville. Ces mots dans une adresse étaient inutiles; ils ne signifient absolument rien en morale. On ne condamne pas les auberges à raison des crimes qui auraient pu s'y commettre, on ne les approuverait pas non plus pour tous les bons exemples qu'il serait possible d'y donner; mais on blâme la vente des liqueurs fortes à discrétion, parce qu'elles sont la source féconde des malheurs et des crimes, peu importe qu'ils aient ou n'aient pas les auberges même pour théâtres.

"Le temps a été brumeux depuis hier et continue de l'être; il est aussi pluvieux, mais doux."

Nous extrayons les renseignements suivants du Morning Chronicle qui lui-même les a empruntés avec beaucoup d'autres au Courier and Enquirer. Nous donnons d'abord les distances d'après la méthode de Mercator, et dans un second tableau nous les donnons d'après la méthode de Mercator mise en usage avec le système des grands cercles; on peut voir par là quelle différence il y a entre la longueur des routes suivies par les vaisseaux et la longueur de celles où l'on se sert autant que possible du système des grands cercles.

- I. Distance de la Batterie de New-York à Southampton, Angleterre: 3158 miles.
2. Distance de Boston à Liverpool: 3263 miles.
3. Distance de la Batterie de New-York au Cobourg Dock, Liverpool: 3054 miles.
4. Distance de la Batterie de New-York à Cherbourg: 3125 miles.

- II. 1. Distance de la Batterie de New-York à Southampton, Angleterre: 3057 miles.
2. Distance de Boston à Liverpool, en passant par Halifax: 2849 miles.
3. Distance de la Batterie de New-York au Cobourg Dock, Liverpool: 3023 miles.
4. Distance de la Batterie de New-York à Cherbourg: 3059 miles.

Par le système des grands cercles, la différence entre la longueur des routes est la suivante :

- 1. 3158-3057=101 miles.
2. 3263-2849=414 miles.
3. 3054-3023=31 miles.
4. 3125-3059=66 miles.

D'où l'on voit que la route suivie par les vaisseaux est la plus longue, surtout de Boston à Liverpool, ce qui s'explique facilement, lorsque l'on remarque qu'il se rencontre des langues de terre, des îles, etc.; et que les courants doivent être comptés pour quelque chose.

Nous accusons réception du "Rapport spécial sur les mesures qui ont été adoptées pour l'établissement d'une Ecole Normale, par le surintendant des écoles du Haut-Canada." Ce rapport est accompagné de deux autres documents; nous offrons pour le tout nos remerciements à qui de droit. Le premier rapport est un pamphlet de 96 pages qui sort des presses de MM. Lovell et Gibson, et qui comme toujours est des plus soignés sous le rapport typographique. Nous en ferons des extraits en temps et lieu, et nous contentons cette fois de donner le tableau qui suit :

TABLEAU STATISTIQUE

DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DANS LE HAUT-CANADA.

Toronto, septembre, 1846.

Dans la compilation des Tableaux Statistiques qui suivent, le Bureau d'Éducation a épuisé toutes les sources qui pouvaient lui procurer des informations. La première loi en vertu de laquelle ont été faits les Rapports sur les Écoles Élémentaires a été passé en 1841. Ces Rapports, en conséquence, commencent avec l'année 1842. Une autre loi d'École ayant été passé en 1843, il n'a pas été fait de Rapport pour cette année. Plusieurs de ces Rapports sont très défectueux; de manière que les détails contenus dans le Tableau qui suit ne sont, dans plusieurs cas, qu'approximatifs de la vérité. Les Rapports de 1845 sont moins défectueux que ceux d'aucune année précédente. Il est à espérer que ceux de cette année et des années qui suivront seront encore plus complets.

Il faut remarquer que, dans cette partie de la population que l'on représente comme ne fréquentant point les Écoles (Élémentaires), sont compris ceux qui fréquentent les Collèges, les Ecoles de Grammaire de District et les Ecoles privées. On ne saurait donner un aperçu complet de l'état de l'Éducation dans le Haut-Canada jusqu'à ce que l'on puisse constater le nombre de ceux qui fréquentent ces établissements. Le Tableau suivant ne donnera qu'un aperçu statistique sur l'état et le progrès des Ecoles Élémentaires dans le Haut-Canada depuis 1842; et comme tel on peut croire qu'il ne sera pas sans intérêt et pourra servir de base à quelques recherches intéressantes et à des suggestions pratiques.

Table with 2 columns: Description and Value. Rows include Population in 1842 (506,055), Population in 1845 (632,570), Population between ages 5 and 16 in 1842 (141,143), etc.

Nous disions dans notre dernière feuille que les marchands de lait en avaient doublé le prix; et il paraît qu'ils continuent à le garder à ce taux élevé. Mais le Transcript d'hier, nous apprend que des personnes ont déjà à cette nouvelle commencé à se passer de lait et que bien d'autres vont les imiter. Nous sommes bien aises qu'il en soit ainsi, car vraiment c'est une imposition sur le public qu'une hausse semblable; c'est un acte que rien ne justifie, puisqu'en effet les grains et le foin ne sont pas encore à des prix exorbitants, et que les années précédentes, dans les temps les plus critiques, le prix du lait n'était augmenté que d'un quart.

Nous avons eu ces jours derniers le temps le plus varié, le plus capricieux, le plus farceur enfin que l'on puisse imaginer. C'était d'abord un froid qui a fait sortir presque tous les vêtements d'hiver; puis un temps des plus chaud; ensuite ça été de la pluie, et à la pluie a succédé le plus beau soleil possible, et à ce soleil encore de la pluie, et à la pluie encore du soleil; et enfin avant hier soir, le tonnerre et les éclairs se sont mis de la partie ainsi qu'une pluie battante. De toute la saison on ne croit pas avoir eu des coups de tonnerre tels que ceux de mercredi soir. Hier matin, le beau temps est enfin revenu et la journée a été chaude et agréable. Aujourd'hui, le temps est couvert et froid; et la pluie commence encore à tomber.

FAITS DE TOUTES SORTES.

Nous pouvons aujourd'hui annoncer en toute confiance que Mgr. Prince est considéré en convalescence. S. G. a pu hier se rendre à l'Évêché pour y rencontrer plusieurs membres du clergé qui s'y étaient réunis à l'occasion de sa fête.

—On nous apprend que M. Paquin est actuellement hors de danger.

—Le Morning Chronicle nous apprend que samedi (le 30 octobre) il est arrivé à la Grosse-Île un vaisseau le Lord Ashburton qui a été 48 jours en mer et qui avait à son bord au delà de 500 passagers. Il est mort durant la traversée plus de 100 passagers, et les autres sont dans un état bien pitoyable; ils ont été amenés mardi aux abris à Montréal.

—Le service des malles entre Montréal et Québec et vice versa se fait depuis quelques jours bien irrégulièrement; cela est dû à la brume épaisse qui empêche de rien voir. Le public ressent ce retard d'autant plus vivement que peut-être jamais le transport des malles ne s'est effectué d'une manière plus rapide et plus régulière que cette année.

—On dit que l'on se propose de fermer la Chambre de Lecture de la Rue St. Joseph, parce que celle de la grande Rue St. Jacques est suffisante, et que la première est peu patronisée.

—Le Herald a payé ses £250 à M. C. B. A. Gagy.

—Les citoyens de Bytown, d'après le Packet, demandent l'établissement dans leur ville d'un corps d'hommes de police. Les grands Jurés et le Conseil de Ville sont du même avis que les autres citoyens.

—Sir Richard Armstrong, aux dernières dates, était attendu à Bytown.

—Le Reporter de Fredericton, du 26, dit que la contestation entre le Canada et le N. Brunswick relativement aux frontières est sur le point d'avoir une heureuse issue. Il est bien temps!

—Nous répondons au correspondant des Mélanges Religieux, que, si on nous avait mis dans la position de le faire, nous aurions parlé des deux discours donnés par M. Aubin sur le télégraphe électrique. Journal de Québec.

—Le 25 octobre, il y a eu à Buffalo une course à pied, dans laquelle cinq Sauvages et un Américain ont pris part. La distance à parcourir était de dix milles; elle a été parcourue en 58 minutes 17 secondes par un des Sauvages du nom de Simon, suivi de près par un autre Sauvage appelé Canada, qui n'en était éloigné que d'une douzaine de pas.

—Dans l'avant dernière semaine d'octobre il est arrivé à N. Y. deux élèves de la Propagande; ce sont, dit le Freeman's Journal, le Rev. P. Madden, pour le diocèse de Kingston, et M. James Wilcox, qui a reçu les ordres moindres, pour celui de Philadelphie.

—A Stony Hill, N. J. dit le même journal, on vient de bénir une nouvelle Église Catholique destinée aux Allemands.

—Les Sœurs des Ecoles viennent d'obtenir à Baltimore le couvent et l'Église de St. Jacques occupés précédemment par les PP. Rédemptoristes qui ont un autre local.

—Les journaux des E.-U. nous apprennent que le télégraphe électrique entre Montréal et Troy sera en activité le premier de décembre. Toutes les parts sont prises.

—Le Philadelphia (steamer français) a maintenant 25 jours de mer; le Washington et le Caledonia en ont 17; le New-York 12 et le Britannia 1.

—A Albany, l'on va construire une magnifique Cathédrale. Les Prêtres Catholiques ont fait un appel aux fidèles confiés à leurs soins, et déjà \$18,000, ont été recueillies; on croit que la contribution des Catholiques se monterait à \$25,000, à part des sommes que les protestants donnent tous les jours. Dans trois ans l'édifice sera terminé. Ces détails sont empruntés à une correspondance du Freeman's Journal.

—Mgr. Timon a eu, selon le même journal, une entrée des plus brillantes à Buffalo; l'accueil a été cordial et présage de bons résultats.

Recettes.—L'Organe du Peuple de Donaldsonville (Ascension) du 9 octobre, dit: "D'après le rapport de beaucoup d'habitants, la récolte de sucre ne sera pas aussi abondante cette année qu'on avait lieu de l'espérer. Le coup de vent, que nous avons essuyé dans cette paroisse le 22 du mois dernier ayant couché beaucoup de cannes est la cause de cette diminution. Mais, en revanche, on nous assure que la qualité du sucre sera excellente." Orléans.

BULLETIN COMMERCIAL.

Buffalo, 2 novembre 1847. La fleur est à \$5 50 \$5 56 et se vend en petites quantités. Le blé est en demande, et celui de l'Ohio se vend jusqu'à \$1 18.

New-York, 2 novembre 1847. La fleur est à \$6 50 et \$6 62 1/2; elle se vend comme à Buffalo en petites quantités.—Le blé d'inde a monté jusqu'à \$0 78; la demande bonne.

Montréal, 2 novembre 1847. La fleur est à 28c et 28c 6d; le blé à 5c 9d par 60 lbs; en sorte qu'il n'y a pas eu de changements depuis quelques jours.

Lundi, le blé se vendait à Toronto de 4c à 4c 1/2 et à New-York 7c 3d, offrant une différence de trois cholins. La différence entre le prix du blé à Montréal et celui du blé à New-York était de 1c 3/4; en sorte que c'est New-York qui paie le plus cher! Nous extrayons ces faits du Journal de Ste. Catherine.

PARTS DE BANQUE. Les Parts de la banque de Montréal commencent depuis quelques jours à se vendre un peu moins qu'à 13 par 100 de prime. Celles de la Banque de la Cité continuent à s'offrir à 2 par 100 d'escompte.

NAISSANCES.

Le 2 du courant, la Dame de M. Stanislas Drapeau, Typographe, a mis au monde un fils. En cette ville, le 3 du courant, la Dame de Léon Globensky, écrivain, a mis au monde un fille.

DECES.

A Nepean, le 24 octobre, John Bell, Ecr.; à 54 ans. A Québec, le 30 octobre, M. McRay, capitaine de l'Infanterie. En cette ville, le 1 courant, Dame Sarah Bohle, veuve de M. Rd. Salter, à 56 ans. A Thorold, H. C. Charles Koefer, Ecr., M. D., à 23 ans. En cette ville, le 3 courant, M. W. S. Beudall, à 47 ans.

LA CORSE

PAR MGR. L'ÉVÊQUE D'AJACCIO.

(Voir les numéros 7 et 8.)

II. Le Clergé de la Corse.

On n'a pas craint de lire que le clergé de la Corse n'est point à la hauteur de sa mission ; que la plupart de ses membres sont inférieurs en mérite aux plus modestes instituteurs sortis des écoles normales ; et afin de se donner les apparences de narrateur consciencieux, on a prétendu s'être convaincu par soi-même que leurs prédications ne sont que de simples paraphrases de quelques textes mal choisis des livres saints.

Vous sentez, Messieurs, tout ce que de pareilles imputations ont de blessant pour mes frères, et vous comprenez que le devoir impérieux d'un évêque, dans ma position, est de protester hautement. Grâce à Dieu, je suis en mesure de prouver que jamais accusation ne fut plus gratuite.

Si le clergé corse était déchu de la hauteur de mission, ce serait parce qu'il manquerait de science ou de vertu. Or, j'ose affirmer qu'il ne manque ni de l'un ni de l'autre.

Comme évêque, pour l'acquiescement de ma conscience et aussi pour ma satisfaction personnelle, j'ai dû m'assurer de la science de mes frères et pourvoir en même temps aux moyens de mettre en honneur et de fortifier de plus en plus dans mon diocèse les études ecclésiastiques. Pour atteindre ce but, d'une part j'ai ouvert des séminaires, et d'autre part j'ai adopté la mesure que voici. Dès mon arrivée, j'ai établi des concours où tous les prêtres étaient appelés à venir rédiger sous mes yeux une dissertation suffisamment développée sur divers points du dogme, de la morale et de l'Écriture Sainte. Ces concours se renouvelaient tous les ans, et nul n'est admis à occuper un poste ou à obtenir de l'avancement s'il n'y est intervenu et s'il n'y a fait preuve de capacité. Les matières ne sont pas fixées d'avance : c'est au moment de la composition que le thème est donné. L'épreuve par écrit m'a paru la plus propre pour me fixer sur le degré d'instruction des sujets appelés au service des âmes ; et sur le zèle de chacun à s'avancer dans la science ecclésiastique. Or, je possède un bon nombre de compositions de ce genre. Je prie les détracteurs de mon clergé de venir les consulter avant d'affirmer, comme ils l'ont fait si légèrement, que la plupart de ses membres sont inférieurs en mérite aux modestes élèves des écoles normales.

L'amour de la science ecclésiastique a toujours distingué le prêtre corse. Si on avait voulu lui rendre justice, loin de lui reprocher de négliger les études théologiques, on aurait avoué qu'il a l'ambition de s'y avancer ; on eût rappelé les titres glorieux de l'ancien clergé ; on aurait distingué dans le clergé actuel des prêtres recommandables par leur doctrine autant que par leur vertu, et on se serait fait un devoir de citer des noms. Moi-même, si je ne craignais de froisser la modestie des uns et d'éveiller en d'autres les susceptibilités de l'orgueil, je me ferais un vrai plaisir de suppléer au silence de notre accusateur.

Vous savez pourquoi l'on taxe notre clergé d'ignorance ? Je vais vous l'expliquer. Les continentaux qui habitent la Corse et auprès desquels viennent s'inspirer nos voyageurs, ne sont pas toujours eux-mêmes en position de nous bien connaître. Ces messieurs ne nous voient point à l'œuvre ; ils ne viennent ni nous entendre ni nous consulter ; peu familiarisés d'ailleurs avec l'italien, ils n'en savent pas assez pour apprécier les beautés de cette langue dans la bouche des orateurs chrétiens. Ajoutez qu'ils ne sont pas tous passés maîtres en science théologique, et que la plupart sont convenus avec eux-mêmes de trouver de mauvais aloi tout ce qui n'est pas rigoureusement français. Ces causes réunies les rendent fort peu compétents pour nous juger et les font nécessairement tomber dans une infinité de méprises.

Non contents de refuser à mes frères de leur état, les détracteurs du clergé corse lui contestent l'ascendant et l'influence de la vertu.

Je repousse au nom de mon clergé cette flétrissure. Avons-nous donc fait tant de mal à la France, pour qu'il y ait des hommes qui se flattent de la servir en nous humiliant de la sorte ? Heureusement Dieu n'a pas fait un secret pour lui seul des vertus de l'ordre sacerdotal. Je connais mes frères, et je puis, comme évêque, leur rendre témoignage. Je ne nie pas, Messieurs, qu'il ne puisse y avoir et qu'il n'y ait dans le monde, en Corse comme ailleurs, quelque mauvais prêtre. Toutes les institutions où se mêle l'élément humain sont sujettes à faillir. Après cela, je dois, pour l'honneur de mon clergé, signaler trois faits importants : le premier, c'est que le nombre des coupables, loin d'être plus grand, est proportionnellement moindre dans la Corse que dans les meilleurs diocèses de France ; le second, c'est que les malheureux qui ont été frappés de censure, si l'on en excepte un seul, n'ont pas donné ces scandales affreux de cynisme et d'apostasie qui ont de temps en temps désolé le cœur des évêques sur le continent. Le troisième, enfin, c'est que les réformes que j'ai dû établir dès le début de mon épiscopat, n'ont rencontré aucun opposant parmi les membres de mon clergé, quoique ces réformes fussent de nature à blesser l'amour-propre et à compromettre les intérêts de plusieurs. Ces trois faits, Messieurs, que je suis en mesure de constater, prouveraient à eux seuls, contradictoirement aux affirmations de M. Blanqui, que mon clergé n'est rien moins qu'au-dessous de sa mission.

Vous le dirai-je, Messieurs ? quand je réfléchis à ce long drame de vicissitudes et de calamités qu'offre l'histoire de la Corse et de son clergé ; quand je songe que cette île malheureuse a été pendant des siècles constamment dévastée par la guerre, opprimée par le despotisme ou déchirée par l'anarchie, et que les gouvernements qui se sont succédés en France, depuis le Consulat jusqu'en 1830, l'ont tous oubliée ; lorsque je considère enfin toutes les causes de relâchement dans la discipline et dans les études ecclésiastiques que devaient amener ces temps de désastres, d'oppressions et d'agitations intestines, j'admire mon clergé, et je bénis Dieu, qui l'a eu si visiblement sous sa garde. Un moment la somme de tous ces maux pesa sur la France. L'orage qui éclata en 1793 fut formidable, je l'avoue, et la tempête affreuse. Mais aussi que de naufrages ! La Corse dut ressentir toutes les secousses qui ébranlèrent la mère-patrie. Ce fut pour elle comme un renouvellement de ses anciennes épreuves. Cependant son clergé sut résister avec plus de bonheur que le clergé français, et compte proportionnellement moins de défactions dans ses rangs. Je ne sais vraiment pas, Messieurs, si tout autre diocèse, éprouvé comme le fut le nôtre, aurait pu se féliciter, au sortir de ces longues tourmentes, de retrouver encore tant de foi dans son peuple et de vertu dans son clergé.

Quand la vertu ne serait par un devoir sacré pour le clergé de notre île, j'oserais presque dire sa position lui en ferait une nécessité. Le prêtre corse trouve en effet dans l'opinion publique, plus sévère chez nous que partout ailleurs, une force extérieure qui le protège, indépendamment de ses propres instincts et de la grâce de son caractère, contre tout ce qui pourrait le corrompre et le dégrader.

Vous ne l'ignorez pas, Messieurs, ce qui dégrade l'homme et le corrompt, c'est l'amour désordonné de l'or, des plaisirs et des honneurs. Or, l'opinion publique et les mœurs de l'île tiennent le prêtre en garde contre cette triple plaie de l'humanité. Le prêtre et surtout le pasteur qui chez nous se laisserait gagner par la tentation des richesses, se verrait à l'instant flétri et déconsidéré pour jamais dans l'esprit de ses paroissiens. Pourquoi cela, Messieurs ? Parce que chez nous la générosité, l'hospitalité, comme je le dirai plus bas, sont des vertus pour ainsi dire nationales, des qualités dont la Corse s'honore par-dessus tout, et que le scandale d'un pasteur avare au milieu d'un troupeau généreux est une énormité qu'on n'y saurait tolérer. Ainsi, alors même que le prêtre ne se porterait pas de bon cœur à l'esprit de désintéressement qui doit l'animer, il serait obligé, par sa position, de se montrer désintéressé, en faisant, comme on doit, de nécessité vertu.

Le prêtre corse n'est pas moins protégé contre les plaisirs coupables, et placé à cet égard dans l'heureuse obligation d'être vertueux par l'horreur qu'inspire au peuple toute atteinte portée à la vertu d'autrui. Malheur au misérable qui s'oublirait au point de faire des victimes de sa passion ! sa faute ne tarderait pas d'être lavée dans son sang. On vous l'a dit, Messieurs, la vengeance est terrible parmi nous. Mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que la plupart des maux qu'elle a produits ont eu pour première et principale cause l'honneur des femmes outragé. Vous le voyez donc, quand la conscience n'imposerait pas au prêtre l'obligation de la vertu, l'instinct de sa conservation suffirait pour le détourner du crime.

L'ambition, devenue impossible désormais, en France, aux membres du clergé, l'est encore plus, si je puis m'exprimer ainsi, pour le prêtre corse. Il n'a lui, qu'une ambition possible, dans la condition où le place la Providence et sous le poids des préjugés dont son pays est victime, c'est l'ambition du zèle, l'ambition de faire le bien, de se rendre utile, de mériter l'approbation de Dieu et le sursis de ses supérieurs.

Permettez-moi, Messieurs, de vous citer un trait qui achèvera de vous réconcilier avec le clergé de la Corse. Un malheureux prêtre de notre île, frappé d'interdit en 1830, se trouvait à Paris en proie à toutes les horreurs de la misère. Châtel l'apprit : c'était le moment de ses gloires impies. Le novateur, comptant sur une conquête facile, vint offrir de l'or à cet infortuné, pour l'engager à s'attacher à lui. Le pauvre prêtre, en qui la foi n'était pas éteinte, eut horreur d'une telle proposition. Je ne saurais vous rendre l'énergie que lui inspira avec laquelle il repoussa le tentateur et son or. « Ah ! plutôt me jeter dans la Seine, s'écria-t-il, que d'accepter vos secours au prix d'une apostasie ! » Il refusa l'or pour sa foi, et Dieu l'en récompensa par la grâce du repentir, qui lui valut, après des épreuves suffisantes, la réhabilitation sacerdotale. Voilà le prêtre corse, même dégradé et interdit. Pensez-vous, Messieurs, qu'il ressemble le moins du monde au portrait que nos voyageurs en ont fait ?

La suite à un prochain numéro.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et toute nature d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Avis.-TOUTES personnes ayant à leur soit ou possession aucuns ARGENTS, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES, ou EFFETS qui auraient ci-devant appartenu à des Emigrés maintenant MORTS, ou appartenant maintenant à des Emigrés MALADES, sont par les présentes requises de les livrer sans délai au Soussigné, qui a dûment été autorisé par Son EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 octobre courant, à recevoir ces Argent, Marchandises, Biens-Meubles et Effets. JOS. CARY, DÉP. INSPECTEUR GÉNÉL. Montréal, 25 octobre 1847.—3i.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT. EXTRAIT 1er. avril 1847. BALANCE due ce jour aux Déposants, tel que montré par État, £29350 3 9. 31 juillet. Montant déposé du 1er. avril à ce jour, £41477 18 6. Montant retiré, 21410 13 6. Balance due ce jour aux déposants, £49417 8 9. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier. Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

ARCHITECTURE. CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

A VIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. 24.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa QUALITÉ DE MÉDECIN, qui est une garantie de l'appropriation des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance ; avantage que n'offre NUL AUTRE ÉTABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MÉDECINES, DE REMÈDES A PATANTES, DE DROGUES A TEINTURES, DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES, ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES, ET DES BOITES DE REMÈDES HOMÉOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits ; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT, OU VOYAGE

EN ÉGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SANCTE, EN TURQUE ET EN GÉORGIE. PAR M. L. GINGRAS, Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions ; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et CIE., vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance. Montréal, 8 octobre 1847.—qj.

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE. Montréal, 14 sept. 1847.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRE CŒUR.

LES DAMES DU SACRE CŒUR, à St. Jacques de l'Acadian, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveau leurs Classes le premier de septembre. Ces Dames enseignent toutes les branches de l'Éducation nécessaires ou utiles aux jeunes Demoiselles ; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc. Quant au troussseau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent. La pension est de £12 10 0. 17 septembre 1847.—um.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEIGNEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation de nos enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise ; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel Établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience ; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits ; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le troussseau, on n'exige rien en particulier ; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois ; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES SUR L'EGLISE DU CANADA, ET LE PAYS EN GÉNÉRAL, DE 1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Minerve.] Le No. du 23 avril dernier, [Mélanges Religieux] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Église du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu : c'est une dette qu'il entend payer à l'Église du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'histoire de l'Église du Canada, pas plus que l'histoire de son Pays : les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelque éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien ; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé ; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout : Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc. Il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondateurs des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notices sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Églises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent ; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire ; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent ; et l'imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison. 28 septembre 1847.—no.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. Vic. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.